

DEC25214DAJ

Décision du 4 novembre 2025 portant nomination de Mme Sophie NICKLAUS en qualité de Présidente du programme Institut Carnot « QUALIMENT »,

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le Code Rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-2, R. 831-3, R. 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la note de service n°2025-38 du 23 juillet 2025 relative à la répartition des compétences en matière de contractualisation des partenariats,

Vu la décision du 25 septembre 2025 portant nomination de Mme Sophie NICKLAUS en qualité de Directrice scientifique « Alimentation et Santé » pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2025,

Vu l'objectif du dispositif des Instituts Carnot, destiné à favoriser la recherche partenariale en renforçant le dynamisme et la compétitivité du tissu économique et des entreprises installées en France, plus particulièrement l'Institut Carnot porté par INRAE et ayant pour appellation « QUALIMENT »,

Vu la convention de GIS relative à l'Institut Carnot « QUALIMENT » en date du 24 avril 2017 et ses avenants,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} janvier 2026, Mme Sophie NICKLAUS, Directrice de recherche de classe exceptionnelle, est nommée Présidente du programme Institut Carnot « QUALIMENT ».

Fait à Paris, le 4 novembre 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

